

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 53

Votants : 70 (dont 17 procurations)

N° 25 B/

OBJET :

**DISPOSITIF DE
RECONQUETE DES
CENTRES BOURGS**

**COMMUNE DE
CHATEL
MONTAGNE
ATTRIBUTION
DÉFINITIVE AU
TITRE DU
DISPOSITIF**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 3 avril 2023

Publiée ou notifiée
le : 3 avril 2023

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel GUICHERD, Michel LAURENT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Brice MOLLIER, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Claude MALHURET, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Elisabeth BARGE à Elisabeth CUISSET, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Thierry LAPLACE à Pierre BONNET, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, Marie CHATELAIS à Benjamin BAFOIL, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Dominique BARRAUD, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Yves-Jean BIGNON à Corinne IBARRA, Anne-Sophie RAVACHE à Valérie LASSALLE, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL, Linda PELISSIER à Henri SARRE, Christiane LEPRAT à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT.

Absents excusés :

M. François SENNEPIN, Vice-Président.

Mmes et MM. François SZYPULA, Sébastien BAUD, Marie-José MORIER, Jean-Marc BOUREL, Alexandre GIRAUD, Séverine THOMAS-MOLLON.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de territoire de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté « AGIR 2035 » et notamment son pilier lié à la reconquête des centres bourgs et des centres villes,

Vu la Délibération du Conseil départemental en date du 11 avril 2019, portant création du dispositif « Reconquête des centres villes et centres bourgs » et mise en œuvre du dispositif « Cœur de Ville »,

Vu la Délibération n°38 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 30 septembre 2021 mettant en œuvre le dispositif intercommunal de reconquête des centres bourgs et des centres villes,

Vu la Délibération n°3B du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 2 décembre 2021 relative au pacte fiscal et financier de solidarité,

Vu la Délibération n°31C du Conseil Communautaire de Vichy Communauté du 31 mars 2022 approuvant le plan des actions du contrat de reconquête pour la commune de Chatel Montagne pour la période 2022-2026, et définissant les modalités de partenariat entre la commune et Vichy Communauté,

Considérant que la commune doit déposer une demande pour chaque action inscrite dans le contrat de reconquête pour obtenir l'attribution définitive de la subvention,

Considérant la demande de la commune de Chatel Montagne sollicitant l'accord définitive pour une action inscrite au contrat de reconquête des centres villes et des centres-bourgs,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'attribuer définitivement pour l'action « Réhabilitation d'un logement rue de la Mémoire » le montant de 10 923 € de subvention à la commune de Chatel Montagne au titre du dispositif de reconquête des centres bourgs et des centres villes,
- De notifier l'attribution définitive de la subvention pour cette action à la commune de Chatel Montagne,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'adopter ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 30 mars 2023.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°25B DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30

Objet de l'acte : MARS 2023 DISPOSITIF DE RECONQUETE DES CENTRES BOURGS -
COMMUNE DE CHATEL MONTAGNE ATTRIBUTION DEFINITIVE AU TITRE
DU DISPOSITIF

.....
Date de décision: 30/03/2023

Date de réception de l'accusé 04/04/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 30MARS2023_25B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230330-30MARS2023_25B-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 25B.pdf (99_DE-003-200071363-20230330-30MARS2023_25B-DE-1-
1_1.pdf)